



PROCÈS-VERBAL N°2

COMMISSION RÉGIONALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du :	03/10/2024 à 9h30
À :	Ligue du Centre-Val de Loire - en visioconférence
Présidence :	M. Alain DESOEUVRES
Présents :	Mrs Jean-Claude CLOUVET (18), Jean Pierre MASSON (36), Bernard FREULON (37), Maurice FOURNILLON (41), Éric JOUBERT (45), Guy MALBRAND
Excusées :	Mme Cindie HUDE, Assistante de direction M. Jean Paul MARCHAL (FAFA) et CDTIS DISTRICT 28

Glossaire :

CFTIS : Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives
CRTIS : Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives
CDTIS : Commission Départementale des Terrains et Installations sportives
AOP : Arrêté d'Ouverture au Public
PV CDS : Procès-Verbal de la Commission de Sécurité
AAC : Attestation Administrative de Capacité pour 299 personnes maximum
SYN : terrain synthétique
PN : Pelouse naturelle
M² HS : surface hors sanitaire
API : Avis préalable installation
APE : Avis pour éclairage

Les présents « classements » proposés par la CRTIS ce jour, deviendront effectifs qu'au retour de la CFTIS après vérification et confirmation

A TOUS LES DISTRICTS DE LA LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE DE FOOTBALL :

La CRTIS rappelle qu'une surface de 2,50 m de largeur appelée "zone de dégagement" en périphérie de toute l'aire de jeu est obligatoire (article 1.1.7 du RTIS)

POUR VOS PROJETS, PENSEZ AVIS PREALABLE

La CRTIS rappelle que tout projet accompagné ou pas d'un FAFA doit faire l'objet d'un avis technique préalable. Trop de dossier arrivent en demande de classement et ne sont pas conformes à la réglementations 2021. Il y va des finances de vos communes

Merci d'avance de communiquer pour un avenir plus serein

CONTROLE DE LA HAUTEUR DES BUTS

La vérification de ces derniers pour les 2m44 appartient au club avant toute compétition



PRENDRE NOTE :

Référents « Aire de jeu » : Jean Paul MARCHAL >> jpfmarchal@orange.fr
Alain DESOEUVRES >> adesoeuvres@centre.fff.fr

Référents « Eclairage » : Eric JOUBERT >> ejoubert@loiret.fff.fr
Guy MALBRAND >> guymalbrand@sfr.fr

Travaux CRTIS pour 2024 / 2025

- ❖ « Opération récupération de données pour Stadium » :
Mail mairie, mail service des sports, mail club – numéro téléphone service technique
- ❖ Contrôle des équipements en fonction du niveau d'évolution des clubs (D2 vers D1 - D1 à N3 et R1 à N3)
- ❖ Revoir les règlements généraux District sur les équipements sportifs (Application des règlements 2021)

INFOS : CONTROLE DES PELOUSES DE T1 à T3 105 x 68

Ce contrôle est **exigé tous les 5 ans** à partir de T3 fonction :

- ✓ Date classement + 5 ans (A compter du 01/07/2021)
- ✓ Pour un changement de pelouse ou moquette
- ✓ Pour la création d'une aire de jeu (dimension unique > 105 x 68 – Ed 2021)

.....

IMPORTANT : Adresse mail CRTIS >> terrains@centre.fff.fr

Contrôle des niveaux « équipement » vis-à-vis de l'équipe fanion d'un club non conforme

Courriers envoyés ou visites avec rapport à faire :

- ❖ **PITHIVIERS – STADE PIQUEMAL** – NNI 452520101 >> point vis-à-vis de la « mise en travaux » - visite à voir
- ❖ **SAINTE SOLANGE – STADE MUNICIPAL** – NNI 182350101 >> club en D1 – non conforme – courrier fait
- ❖ **LA CHAPPELLE SAINT URSIN – STADE OMNISPORTS** – NNI 180500101 >> point sur les travaux de clôture – visite programmée
- ❖ **VIERZON – STADE JEAN PIERRE PIETU** – NNI 182790301 >> club en D1 – visite programmée
- ❖ **MASSAY – STADE THEODORE LARCHEVEQUE** – NNI 181400101 >> club en D1 – non conforme – courrier fait



- ❖ **CHATEAUDUN – STADE DE BEAUVOIR** – NNI 280880201 – club en D1 – visite programmée
- ❖ **CHATEAUNEUF EN THYMERAIS – STADE DE LA PAJOTERRIE** – NNI 280890101 – club en D1 – point sur les travaux
- ❖ **SOURS – STADE PIERRE DE LA CHAUME** – NNI 283800101 – club en D1 – non conforme
- ❖ **DREUX – STADE MARIA MONTESOURIS** – NNI 281340201 – club en D1 – non conforme
- ❖ **NANCRAY – STADE MUNICIPAL** – NNI 452200101 – club en D1 – non conforme

District du Cher

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

Mise en sommeil à la demande de la CDTIS 18

- ❖ **SANCERRE – STADE JACQUES CARTIER** – NNI 182410101 / 0102 / 0103
- ❖ **LUNERY – STADE DE ROSIERES** – NNI 181330101
- ❖ **THENIOUX – STADE EMILE BLEAUT** – NNI 182630101
- ❖ **BRINON SUR SAULDRE – STADE LES POINTARDS** - NNI 180370101 / 0102

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

4.4 Création ou Mise aux normes vestiaires pour un niveau T4 ou plus

- **VIERZON – STADE DE BROUHOT 3** – NNI 182790103

Cette installation n'apparaissant pas Stadium est en travaux de remise aux normes

La CRTIS prend connaissance de la demande du propriétaire d'un avis préalable pour une aire de jeu à 105 x 68, ainsi que des documents transmis :

- ✓ Demande d'avis préalable signée du 30/09/2024
- ✓ Plan de masse
- ✓ Lettre d'intention du 30/09/2024 avec échéancier (fin de travaux 15/10/2024)
- ✓ Plan de l'aire de jeu 105 x 68 sans MC et abris touche + tracés de footA8 (Plan d'installation des abris touche à suivre)
- ✓ Plan coté des vestiaires préfabriqués pour 2 x +/- 20m² HS – pas de vestiaire « arbitres »
- ✓ Clôture de l'ensemble à vérifier au classement pour classement T7 ou plus

La CRTIS attire l'attention sur les points suivants :

- ✓ Préconise l'aire de jeu en forme de toit à 4 pans. La pente maximum dans le sens de la longueur ne doit pas dépasser 5 mm par mètre
- ✓ Il est impératif d'obtenir une hauteur constante de 2,44 m sous la barre transversale des buts.
- ✓ La zone de sécurité de 2,50 m sans obstacle à la périphérie des lignes de jeu extérieures doit être respectée, y compris au niveau des buts de foot A8 en position repliée.

La CRTIS donne un avis préalable favorable pour un niveau T7 PN

Elle rappelle qu'à l'issue de ceux-ci, l'aire de jeu, les bâtiments, les clôtures... devront être conformes aux prescriptions d'un Niveau T7 selon le Règlement des Terrains et Installations de 2021.



9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

9.2 Confirmations de classement

■ MEHUN – STADE POITRENAUX – NNI 181410101

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 06/04/2024

A l'origine, la demande était en niveau E5 suite à travaux en LED mais ces derniers étaient non conformes.

La Commission reprend connaissance d'une demande de classement de l'éclairage du 19/07/2024 pour E5 de cette installation et des documents transmis :

✓ Reprise des réglages sur l'ensemble

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par Mrs Clouvet, Garcia et Lorgeoux du 12/09/2024

Type de sources : LED

➤ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 270 lux

➤ U1h (Eh/Min/EhMax) : 0,57

➤ U2h (Ehin/EhMoy) : 0.76

Points Bis : conformes

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E5 jusqu'au 10/09/2028.

District de l'Eure-et-Loir

Pas de dossier.

District de l'Indre

8. AFFAIRES DIVERSES

■ TOURNON SAINT MARTIN – STADE MUNICIPAL DE BEL AIR – NNI 362240101

✓ Ce stade se nomme, à ce jour, **STADE RAYMOND CAUTINAT**

Pris note

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

9.2 Confirmations de classement

■ LE BLANC – STADE DES MENIGOUTTES – NNI 360180101

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 14/12/2023

La Commission prend connaissance d'une demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 04/09/2023

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par Mrs Masson et Champagnat du 11/09/2024

Type de sources : Iodures Métalliques

➤ Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 157 lux

➤ U1h (EhMin/EhMax) : 0,30 (0,40 mini pour E6)

➤ U2h (Ehin/EhMoy) : 0.52

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E7 jusqu'au 03/10/2026 (Utilisable jusqu'en D2 maximum).



District de l'Indre-et-Loire

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL OU SYN

1.2 Confirmations de niveau de classement

■ PARCAY MESLAY – STADE MUNICIPAL – NNI 371790101

Cette installation est classée T6 jusqu'au 04/06/2024

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T6 du 16/09/2024 et du document suivant :

- ✓ Rapport de visite de Mr Freulon du 16/09/2024

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T6 PN jusqu'au 03/10/2034

■ PARCAY MESLAY – STADE MUNICIPAL 2 – NNI 371790102

Cette installation est classée T7 jusqu'au 04/06/2024

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T7 du 16/09/2024 et du document suivant :

- ✓ Rapport de visite de Mr Freulon du 16/09/2024 notant le tracé des A8 à revoir

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T7 PN jusqu'au 03/10/2034

■ SAINT MARTIN LE BEAU – STADE DES GRILLONNIERES – NNI 372250101

Cette installation est classée T6 jusqu'au 04/06/2024

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T6 du 11/09/2024 et du document suivant :

- ✓ Rapport de visite de Mr Freulon du 11/09/2024

- ✓ AAC ou AOP à fournir

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T6 PN jusqu'au 03/10/2034

■ SAINT MARTIN LE BEAU – STADE DES GRILLONNIERES 2 – NNI 372250102

Cette installation est classée T7 jusqu'au 04/06/2024

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T7 du 11/09/2024 et du document suivant :

- ✓ Rapport de visite de Mr Freulon du 11/09/2024

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T7 PN jusqu'au 03/10/2034

■ LA CELLE SAINT AVANT – STADE DE LA JOUBARDIERE – NNI 370450101

Cette installation est classée T6 jusqu'au 16/09/2024

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T6 du 13/09/2024 et du document suivant :

- ✓ Rapport de visite de Mr Freulon du 13/09/2024

- ✓ AAC ou AOP à fournir

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T6 PN jusqu'au 03/10/2034



■ CROTELLES – STADE MUNICIPAL – NNI 370920101

Cette installation est classée T6 jusqu'au 04/06/2024

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T6 du 20/09/2024 et du document suivant :

- ✓ Visite de Mr Freulon du 20/09/2024 notant non clos
- ✓ AAC ou AOP à fournir

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T6 PN jusqu'au 03/10/2034

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS DE FUTSAL

TOURS – GYMNASE MONTAIGNE – NNI 372619901

Cette installation n'est pas classée

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau Futsal 3 du 19/09/2024 et du document suivant :

- ✓ Rapport de visite de Mr Freulon du 16/09/2024 notant pas de vestiaire arbitre
- ✓ AOP à fournir (obligatoire)

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau Futsal 4 jusqu'au 03/10/2034

8. AFFAIRES DIVERSES

TAUXIGNY SAINT BAULD – STADE MUNICIPAL – NNI 372540101 – T6 jusqu'au 18/07/2023

- ✓ Mail du 17/09/2024 signé du secrétaire général de la commune pour mise en sommeil

Pris note

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

9.1 Classements initiaux

■ SAINT HIPPOLYTE – STADE MUNICIPAL - NNI 372210101

Cet éclairage est une création

La Commission prend connaissance d'une demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 12/09/2023

Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par Mr Freulon du 12/09/2024

Type de sources : LED

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 182 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,44
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.65

Points Bis : conforme

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E6 jusqu'au 03/10/2028.



9.2 Confirmations de classement

■ LA CELLE SAINT AVANT – STADE DE LA JOUBARDIERE – NNI 370450101

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 16/09/2024

La Commission prend connaissance d'une demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 13/09/2023

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par Mr Freulon du 13/09/2024

Type de sources : Iodures Métalliques

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 148 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,42
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.72

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E6 jusqu'au 03/10/2026

■ POUZAY – STADE RENE BROSSET – NNI 371880101

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 31/12/2021

La Commission prend connaissance d'une demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 13/09/2023

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par Mr Freulon du 13/09/2024

Type de sources : LED

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 161 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,43
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.64

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E6 jusqu'au 03/10/2028

■ SAVIGNY EN VERON – STADE MAURICE RAFFAULT – NNI 372420101

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 06/02/2022

La Commission prend connaissance d'une demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 17/09/2023

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par Mr Freulon du 17/09/2024

Type de sources : Iodures Métalliques

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 166 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,44
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.66

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E6 jusqu'au 03/10/2026



■ CHINON – STADE DE LA PLAINE DES VAUX – NNI 370720101

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 06/04/2024

La Commission prend connaissance d'une demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 01/10/2023

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par Mr Freulon du 01/10/2024

Type de sources : Iodures Métalliques

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 172 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,51
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.71

Au vu des résultats photométriques, la CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E6 jusqu'au 03/10/2026

District de Loir-et-Cher

1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL OU SYN

1.2 Confirmations de niveau de classement

■ NOYERS SUR CHER – STADE ROBERT BIGOT – NNI 411640101

Cette installation est classée T5 jusqu'au 05/02/2024

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T5 du 17/09/2024 et du document suivant :

- ✓ Rapport de visite de Mrs Fournillon et Thenot du 12/09/2024
- ✓ AAC du 17/09/2024 pour 300 personnes signée du maire adjoint

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T5 PN jusqu'au 03/10/2034

■ NOYERS SUR CHER – STADE ROBERT BIGOT – NNI 411640103 et 4

Ces installations sont classées A8 jusqu'au 22/04/2024

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau A8 du 17/09/2024 et du document suivant :

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de ces installations en niveau A8 PN jusqu'au 03/10/2034

■ NEUNG SUR BEUVRON – STADE CAMILLE SAUTE – NNI 411590101

Cette installation est classée T5 jusqu'au 13/11/2024

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau T5 du 17/09/2024 et du document suivant :

- ✓ Rapport de visite de Mrs Fournillon et Colombier du 16/09/2024

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau T5 PN jusqu'au 03/10/2034



3. RETRAITS DE CLASSEMENT

- ❖ **NOYERS SUR CHER – STADE ROBERT BIGOT – NNI 411640102**
 - ✓ Demande de retrait de classement par mail du 18/09/2024 signé du secrétaire général de la ville
- ❖ **BRACIEUX – STADE MUNICIPAL – NNI 410250201**
 - ✓ En retrait de classement en date du 18/03/2024 par mail
- ❖ **MEUNG SUR BEUVRON – STADE CAMILLE SAUTE 2 – NNI 411590102**
 - ✓ En retrait de classement en date du 27/09/2024 par mail

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

4.5 Éclairage initial ou rénovation

■ **BLOIS – STADE SAINT GEORGES 2 – NNI 410180602**

Cet éclairage est une création

La CRTIS prend note de la demande d'avis préalable du 12/09/2024 pour un éclairage en E6 LED et du document suivant :

1/ Une étude photométrique **SIGNIFY** pour **E6 LED** en date du 10/11/2023

- Dimension de l'aire de jeu : 105 x 68
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts (15m et 25m LB – 5 et 6m LT)
- Hauteur minimum de feu : 16m
- Nombre total de projecteurs : 12 LED
- Projecteur : BVP 528 T35
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 49,4
- Température de couleur : 5700
- Facteur de maintenance : 1
- Eclairage horizontal Moyen calculé : donné pour 174 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : donné pour 0,46
- U2h calculé (Ehin/EhMoy) : donné pour 0,73
- Points Bis : conformes

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.

La CRTIS émet un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 LED sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes.

■ **BLOIS – STADE AMELIE LE FUR – NNI 410180401**

Cet éclairage est classé Entraînement jusqu'au 09/07/2017

La CRTIS prend note de la demande d'avis préalable du 12/09/2024 pour un éclairage en E6 LED et du document suivant :

1/ Une étude photométrique **PHILIPS AREA** pour **E6 LED** en date du 05/02/2023

- Dimension de l'aire de jeu : 100 x 60
- Implantation : Latérale 2 x 2 mâts (20 et 8m LB – 12 et 17m LT)
- Hauteur minimum de feu : 18 et 20m
- Nombre total de projecteurs : 8 LED
- Projecteur : BVP 528 T35
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 53,1 (max 50 – recommandé pour E6)
- Température de couleur : 5700



- Facteur de maintenance : 1
- Eclairage horizontal Moyen calculé : donné pour 165 lux
- U1h calculé (EhMin/EhMax) : donné pour 0,51
- U2h calculé (Ehin/EhMoy) : donné pour 0,76
- Points Bis : conformes

Elle attire l'attention qu'en cas de changement des projecteurs sur des supports existants, une vérification de la stabilité, de la résistance et de la tenue mécanique de chaque support est nécessaire.
La CRTIS émet un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 LED sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes.

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS DE FUTSAL

■ MONT-PRES -CHAMBORD – GYMNASSE MUNICIPALE – NNI 411509901

Cette installation n'est pas classée

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire d'un classement niveau Futsal 4 du 11/04/2024 et du document suivant :

- ✓ Visite de Mrs Fournillon et Thenot du 04/04/2024
- ✓ AOP à fournir
- ✓ PV CdS du 09/08/2024 pour 199 personnes (5^{ème} catégorie) – ERP 1500054

Au regard des documents transmis, la CRTIS propose le classement de cette installation en niveau Futsal 4 jusqu'au 03/10/2024

9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

9.2 Confirmations de classement

■ VOUZON - STADE MUNICIPAL - NNI 412960101

Cet éclairage est classé E7 jusqu'au 03/10/2024

La Commission prend connaissance d'une demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 17/09/2024

Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par Mr Fournillon et Colombier du 16/09/2024

Type de sources : Iodures Métalliques

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 160 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,33
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.50

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E7 jusqu'au 03/10/2026



■ CONTRES – STADE HENRI CHARTIER – NNI 410590101

Cet éclairage est classé E5 jusqu'au 04/10/2024

La Commission prend connaissance d'une demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 16/09/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par Mr Fournillon et Thenot du 12/09/2024

Type de sources : Iodures Métalliques

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 231 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,51
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.74

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E5 jusqu'au 03/10/2026

■ NOYES SUR CHER – STADE ROBERT BIGOT – NNI 411640101

Cet éclairage est classé E7 jusqu'au 02/10/2024

La Commission prend connaissance d'une demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 17/09/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par Mr Fournillon et Thenot du 12/09/2024

Type de sources : Iodures Métalliques

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 161 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,25
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.46

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E7 jusqu'au 03/10/2026

■ VINEUIL – STADE MUNICIPAL – NNI 412950101

Cet éclairage est classé E4 jusqu'au 28/09/2024

La Commission prend connaissance d'une demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 23/09/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par Mr Fournillon et Thenot du 05/09/2024

Type de sources : Iodures Métalliques

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 459 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,52
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.72

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E4 jusqu'au 03/10/2025



■ ROMORANTIN LANTHENAY – STADE JULES LADOUMEGUE 1 – NNI 411940101

Cet éclairage est classé E4 jusqu'au 28/09/2024

La Commission prend connaissance d'une demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 09/09/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par Mr Fournillon et Colombier du 04/09/2024

Type de sources : Iodures Métalliques

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 415 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,74
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.86

Points Bis : conformes

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E4 jusqu'au 03/10/2025

■ ROMORANTIN LANTHENAY – STADE JULES LADOUMEGUE 3 – NNI 411940103

Cet éclairage est classé E7 jusqu'au 28/09/2024

La Commission prend connaissance d'une demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 09/09/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par Mr Fournillon et Colombier du 04/09/2024

Type de sources : Iodures Métalliques

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 118 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,20
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.49

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E7 jusqu'au 03/10/2026

■ HUISSEAU SUR COSSON – STADE DE LA TONNELLE – NNI 411030101

Cet éclairage est classé E7 jusqu'au 28/09/2024

La Commission prend connaissance d'une demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 09/09/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par Mr Fournillon et Thenot du 05/09/2024

Type de sources : Iodures Métalliques

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 101 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,28
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.53

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E7 jusqu'au 03/10/2026



■ MER – STADE BERNARD GUIMONT 4 – NNI 411360104

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 04/10/2024

La Commission prend connaissance d'une demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 27/09/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par Mr Fournillon et Thenot du 10/09/2024

Type de sources : Iodures Métalliques

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 192 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,40 (**Attention >> limite E7**)
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.65

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E6 jusqu'au 03/10/2026

■ NAVEIL – STADE MUNICIPAL – NNI 411580101

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 04/10/2024

La Commission prend connaissance d'une demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 18/09/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par Mr Fournillon et Lucas du 17/09/2024

Type de sources : Iodures Métalliques

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 123 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,46
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.66

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E6 jusqu'au 03/10/2026

■ SAINT AMAND LONGPRE – STADE JEAN CLAUDE HERY – NNI 411990101

Cet éclairage est classé E6 jusqu'au 04/10/2024

La Commission prend connaissance d'une demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

- ✓ L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 03/10/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par Mr Fournillon et Lucas du 30/09/2024

Type de sources : Iodures Métalliques

- Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 180 lux
- U1h (EhMin/EhMax) : 0,41
- U2h (Ehin/EhMoy) : 0.60

Au vu des résultats photométriques, La CRTIS propose le classement de cet éclairage en niveau E6 jusqu'au 03/10/2026



10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DÉLÉGUÉ

CHOUZY / ONZAIN – STADE classé T4 – match de Coupe de Centre / Val de Loire

Rapport de délégué, Mr Nadhir Rafrafi, sur : garage des vélos dans le stade – Plexiglass détérioré sur les côtés abri touche – liaison sécurisée vestiaires / aire de jeu

Réponse CRTIS fonction des règlements FFF :

- ✓ Liaison sécurisée >> Art 6.5 >> recommandée uniquement (Obligatoire à partir de T3)
- ✓ Garage vélos >> non interdit étant hors zone sécurisée >> hors règlements FFF
- ✓ Plexiglass abris touche délégué >> à changer avant le prochain match ou supprimer la partie dangereuse
- ✓ Circulation de trottinette >> voir sécurité club/mairie avec à l'appui un arrêté municipal

District du Loiret

4.6 Divers

■ AMILLY – STADE GEORGES CLERICEAU 2 – NNI 450040102

Une erreur s'est glissée sur le type de surface de jeu

Au regard des documents transmis, la CRTIS modifie le classement de cette installation en niveau T6 SYN et non, PN jusqu'au 10/09/2034

- PROCHAINE REUNION le 03/12/2024
- DOSSIER A RECEVOIR avant le 25/11/2024

Le Président CRTIS
Alain DESOEUVRES

Le Secrétaire de séance
Guy MALBRAND

Publié le 12/11/2024